



Nevers, CDEN du 10 octobre 2019

Madame la préfète,

Monsieur le président du conseil départemental,

Madame la directrice académique,

Mesdames, messieurs les membres du CDEN,

Une semaine après la journée de deuil pour notre collègue, Christine Renon, directrice à Pantin (93), l'UNSA éducation souhaite axer sa déclaration sur nos conditions de travail.

En effet, après seulement un mois de reprise, nous avons déjà été sollicité par de nombreux collègues à propos de leurs conditions de travail qui se dégradent. Il n'est pas possible d'accomplir avec sérénité les missions qui nous sont confiées sans amélioration de ces conditions.

Nos métiers nous exposent à une pression permanente. Les tensions sont multiples et s'accumulent parfois jusqu'à l'insupportable. Tous les indicateurs de la souffrance au travail sont réunis.

Nous souhaitons donc que l'instance concernée, le CHSCT, puisse reprendre ses missions qui sont restées en retrait depuis la fin d'année scolaire 2018-19. Nous insisterons sur la prévention, condition nécessaire afin de permettre à nos collègues de ne pas se retrouver dans des situations bien trop complexes.

Nous souhaitons que tout le monde soit bienveillant et à l'écoute à l'égard de ceux sans qui rien n'est possible, les personnels de l'éducation nationale. Face aux difficultés qu'ils rencontreront, personnelles ou professionnelles, il nous faudra redoubler d'attention, de bienveillance, car ils ont besoin de soutien et de reconnaissance pour exercer leur exigeant métier.

Pour conclure, nous souhaiterions savoir si le partenariat, évoqué en cours d'année dernière, avec le centre de gestion, pour l'utilisation de la plateforme de médecine de travail de la Nièvre, était toujours d'actualité ?

Les représentants des personnels UNSA Education

